



FICHE B4 — DE 1987 À 2014

Le Front populaire, la Quatrième République et l'insurrection populaire

L'ESSENTIEL

Vingt-sept ans de pouvoir : Blaise Compaoré gouverne du **15 octobre 1987** au **31 octobre 2014**. C'est le plus long règne de l'histoire du pays, et il s'achève par le second grand soulèvement populaire burkinabè, après celui du 3 janvier 1966.

Un article de la Constitution résume toute la période : l'**article 37**, qui fixe la durée et le nombre de mandats présidentiels. Modifié à plusieurs reprises au bénéfice du président sortant, sa tentative de révision en **octobre 2014** déclenche l'insurrection.

01. LA RECTIFICATION ET LE FRONT POPULAIRE

Après l'assassinat de Thomas Sankara le **15 octobre 1987**, **Blaise Compaoré** prend le pouvoir et proclame le **Mouvement de rectification**, présenté comme la correction des « déviations » de la Révolution. Le Conseil national de la révolution cède la place au **Front populaire**.

La période est marquée par un démantèlement progressif de l'héritage révolutionnaire et par un alignement sur les institutions financières internationales : un **premier programme d'ajustement structurel** est signé en 1991 avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international.

En **septembre 1989**, une tentative de coup d'État attribuée à **Jean-Baptiste Boukary Lingani** et **Henri Zongo**, deux des quatre « chefs historiques » de la Révolution, se solde par leur exécution sans procès. Des quatre dirigeants d'août 1983, Compaoré demeure seul.

02. LA QUATRIÈME RÉPUBLIQUE

Dans le sillage du **discours de La Baule** de 1990, qui conditionne l'aide française à l'ouverture démocratique, le régime engage une transition institutionnelle. Une **Constitution est approuvée par référendum le 2 juin 1991 et adoptée le 11 juin 1991** : elle fonde la **Quatrième République**, toujours en vigueur sous réserve de ses révisions successives.

La première **élection présidentielle** se tient le **1er décembre 1991**. Boycottée par l'opposition, elle est remportée par Blaise Compaoré avec une participation très faible. Le parti présidentiel, d'abord **ODP-MT**, devient en 1996 le **Congrès pour la démocratie et le progrès (CDP)**, qui dominera la vie politique pendant près de vingt ans.

La **révision constitutionnelle d'avril 2000** ramène le mandat présidentiel de sept à **cinq ans, renouvelable une seule fois**. Interprétée comme **non rétroactive**, elle permet à Compaoré de se représenter en 2005 puis en 2010 — lecture contestée qui nourrira la crise de 2014.

03. L'AFFAIRE NORBERT ZONGO

La crise politique la plus grave de la Quatrième République avant 2014.

Le **13 décembre 1998**, le journaliste **Norbert Zongo**, directeur de l'hebdomadaire *L'Indépendant*, est assassiné avec trois compagnons près de **Sapouy**. Il enquêtait sur la mort de David Ouédraogo, chauffeur de François Compaoré, frère du président.

L'émotion est considérable. Un vaste mouvement de contestation se structure, le **Collectif contre l'impunité**, et le régime doit concéder des réformes : mise en place d'un **Collège de sages**, puis organisation d'une **Journée nationale du pardon le 30 mars 2001**.



L'affaire fait de Norbert Zongo une figure nationale et donne naissance à une génération militante qui sera au premier rang de l'insurrection de 2014. Le **13 décembre** est aujourd'hui commémoré comme journée de la liberté de la presse.

04. LES CRISES DE 2011

En **février 2011**, la mort du jeune **Justin Zongo** à Koudougou, officiellement de maladie mais attribuée par ses proches à des violences policières, déclenche des manifestations scolaires qui gagnent tout le pays.

La contestation se double de **mutineries militaires** d'une ampleur inédite : plusieurs garnisons se soulèvent, y compris le régiment de sécurité présidentielle, et le chef de l'État doit quitter brièvement Ouagadougou. S'y ajoutent des grèves de commerçants et de magistrats.

Le régime répond par un remaniement, des subventions sur les produits de première nécessité et des sanctions militaires. Il se maintient, mais la crise révèle sa fragilité.

05. L'INSURRECTION DES 30 ET 31 OCTOBRE 2014

Date	Événement
Janvier 2014	Scission au sein du CDP : des cadres de premier plan quittent le parti et fondent le MPP , en opposition au projet de révision de l'article 37.
21 octobre 2014	Le Conseil des ministres adopte le projet de loi de révision de l'article 37 , qui permettrait au président sortant de briguer de nouveaux mandats. Le vote à l'Assemblée est fixé au 30 octobre.
28-29 octobre 2014	Manifestations massives à Ouagadougou et dans les grandes villes.
30 octobre 2014	Insurrection populaire : les manifestants envahissent et incendient l' Assemblée nationale , empêchant le vote. Le siège du parti au pouvoir et des domiciles de dignitaires sont pris pour cible.
31 octobre 2014	Blaise Compaoré démissionne et quitte le pays pour la Côte d'Ivoire. Le lieutenant-colonel Isaac Zida assure brièvement l'intérim avant l'ouverture de négociations.
16 novembre 2014	Adoption d'une Charte de la transition . Michel Kafando est désigné président de la transition, Isaac Zida devenant Premier ministre.

06. LES CHEFS D'ÉTAT DE 1987 À 2014

Période	Chef d'État	Cadre
1987-1991	Blaise Compaoré	Front populaire — régime d'exception
1991-2014	Blaise Compaoré	Quatrième République (Constitution du 11 juin 1991)
Novembre 2014 - 2015	Michel Kafando	Transition — Charte du 16 novembre 2014

PIÈGES À ÉVITER

- La Constitution de la Quatrième République est **approuvée par référendum le 2 juin 1991** et **adoptée le 11 juin 1991** : deux dates distinctes, souvent confondues.
- L'**article 37** porte sur la **durée et le nombre de mandats présidentiels**. C'est sa tentative de révision — et non son contenu — qui déclenche l'insurrection.
- La révision d'**avril 2000** ramène le mandat à **cinq ans renouvelable une fois** ; c'est son caractère jugé **non rétroactif** qui a permis les candidatures de 2005 et 2010.
- **Norbert Zongo** est assassiné le **13 décembre 1998**, soit un mois après la réélection de Compaoré — et non pendant une campagne électorale.
- L'insurrection se déroule les **30 et 31 octobre 2014** : le 30, l'Assemblée est incendiée ; le 31, Compaoré démissionne.



- Le soulèvement de 2014 est le **second** grand mouvement populaire du pays, après celui du **3 janvier 1966**.

À RETENIR

- **Vingt-sept ans** de pouvoir Compaoré : 15 octobre 1987 — 31 octobre 2014.
- **Deux textes clés** : Constitution du 11 juin 1991, Charte de la transition du 16 novembre 2014.
- **Mnémotechnique des crises** — « 98 Zongo, 2011 les mutins, 2014 la rue ».
- **Trois partis successifs au pouvoir** : Front populaire, ODP-MT, puis CDP à partir de 1996.
- **La date symbole** : le 13 décembre, journée de la liberté de la presse, en mémoire de Norbert Zongo.

SOURCES ET MISE À JOUR

Fiche arrêtée au **12 octobre 2026**. Les procédures judiciaires relatives aux affaires Norbert Zongo et Thomas Sankara ont connu des développements postérieurs à la période couverte par cette fiche.

Sources : Ritimo, chronologie du Burkina Faso ; Constitution du Burkina Faso du 11 juin 1991 ; Présidence du Faso, notices biographiques ; Carnegie Endowment, « Popular Resistance to Authoritarian Consolidation in Burkina Faso ».

